



Assemblée Générale Mali-Médicaments :

Le 17 janvier 2016, à 14H00 - 16 rue du Palais- Montfort l'Amaury

(Tel: 01 34 86 01 22)

Ordre du jour :

➤ Approbation exercice financier 2015 :

Etant donné la date d'élaboration de cet ordre du jour, les résultats indiqués ne sont pas arrêtés définitivement, mais vous permettent d'évaluer la situation financière.

Celui-ci n'est pas en équilibre, il sera excédentaire d'environ 10 000 €.

- **Dépenses : 18 630.40 €**

Puits, Latrines :

Nous avons, cette année, à notre actif le creusement de 2 nouveaux puits, Sougourou Dagnan, achevé en février 2015 et financé par un virement de 11 500 € le 3/12/2014 et donc imputé sur l'exercice comptable de 2014, et Bire Dogon qui devrait être terminé pour Noël 2015, pour un coût de 8 500 €.

Nous avons également poursuivi la réalisation de latrines, toujours construites dans les écoles mais le coût a été imputé lui aussi sur 2014, en toute fin d'année. La construction de latrines dans les trois écoles franco-arabes a été reportée au tout début de l'année 2016, en accord avec notre correspondant local, Robert TOGO. En effet, Mali-Médicaments avait déposé une demande de subvention auprès de l'Agence du Développement dans le cadre des micro-projets couvrant en partie cette tranche de travaux, mais malheureusement nous n'avons pas été retenu. (222 dossiers déposés, 22 agréés mais à moitié des financements sollicités). Le fait d'inscrire ces dépenses sur l'exercice 2016 nous permettra de les incorporer au nouveau dossier de demande de subvention que nous déposerons auprès du Groupement d'Intérêt Public Yvelines Coopération et Développement International, GIP Y-CID, organisme suppléant

dorénavant le Département, notre convention triennale s'achevant avec l'année 2015 et ayant été agréée au vu du rapport final.

Cette stratégie, la nécessité d'attendre la période favorable aux travaux après la saison des pluies, les recettes rentrant en fin d'année expliquent le montant moindre des dépenses de 2015 et laissent augurer d'une enveloppe investissement plus importante sur 2016 en rapport direct avec l'excédent réalisé.

Dépenses de santé :

Pour permettre aux personnes les plus démunies de se soigner, nous avons versés aux dispensaires de la paroisse et d'état de Pel-Maoudé, à l'hôpital de Sévaré, au centre infantile de Koro la somme globale de 3 600 € en deux tranches, l'une au printemps, l'autre en fin d'année. Aucun versement n'a été effectué au dispensaire de Bandiagara, conformément à notre décision prise en Assemblée Générale pour le cas où nous n'aurions aucun retour de leur part quant à l'utilisation des sommes allouées.

Les mêmes organismes et l'hôpital de Koro ont pu bénéficier aussi de petits matériels de soins et hospitaliers envoyés par colis pour un montant de 356.72 € (3 envois).

Par rapport « aux trousseaux à pharmacie de première urgence », nouveautés 2014 très bien accueillies, nous avons pu les réapprovisionner et doter les trois écoles franco-arabes. Les nouvelles personnes appelées à les mettre en œuvre ont été dûment formées au terme de prestations assurées pour cette deuxième session par le médecin en charge du dispensaire d'état de Pel-Maoudé, formation de qualité d'après les échos recueillis. Le coût de ce poste s'élève 1 500 €.

Par ailleurs, nous avons dupliqué et expédié l'outil pédagogique « Boîtes à idées de la région de Matam » à destination des écoles pour promouvoir les bons usages de l'eau et la nécessité de se laver les mains pour un montant de 72 €.

Soit un total de 5 528.72 €

Autres dépenses :

Nous avons par ailleurs dépensé pour mettre en œuvre notre opération brioches 974.36 € pour acheter notre marchandise et 93.42 € en tirage de tracts et affiches soit une économie de 579.64 € par rapport à 2014 et davantage de brioches acquises.

563.53 € ont servi à assurer d'une part la jonction pour honorer nos commandes de jus de pommes jusqu'à l'automne 2015 et d'autre part à la confection et à la mise en bouteille du succulent jus, « cru 2015 » que vous n'aurez aucun mal à vendre surtout si vous parvenez à convaincre vos acheteurs potentiels de le goûter !

D'autre part, nous avons dépensé 500 € pour acheter et faire expédier depuis le Mali par notre correspondant, Robert Togo, les objets artisanaux que nous vendons ici afin de réaliser du profit.

Les 500 € provisionnés pour le crédit des femmes ont été versés.

L'ensemble des dépenses relatives à la « journée d'animation du Conseil Général » due au titre de l'application de la convention triennale s'élève à 529.52 €, la subvention octroyée étant de 500€ pour rappel. La municipalité de Saint Hilarion a été notre partenaire et a participé financièrement aux frais de communication. Nous les en remercions, de même la troupe plaisiroise pour la promotion du théâtre et du spectacle vivant qui a assuré un très beau spectacle et ce, à titre gracieux, les recettes de billetterie étant au profit de l'association.

Les frais cumulés de dépôt de dossier auprès de l'agence du développement, d'adhésion à PS-Eau et au GIP Y-CID s'élèvent à 170 €.

150 € ont également été dépensés pour le tirage de nouvelles plaquettes qui mettent notamment en valeur nos 40 ans, et 26.40 € pour la confection d'étiquettes destinées à promouvoir, toujours en célébrant nos 40 ans, le jus de pommes nouveau que nous avons déjà commencé à vendre ou d'autres produits. Pour en finir avec la rubrique dépenses de fonctionnement courantes, frais de timbres et enveloppes, frais bancaires, assurances,...le total se chiffre à 268.95 € soit 1.5% des dépenses, ce qui est remarquable et dû au dévouement et au désintéressement de nos membres.

- **Recettes : 29 500 à 30 000 € :**

La plus importante reste la contribution de notre donateur anonyme qui nous a encore octroyé cette année la somme de 13 000 €. Le montant des cotisations s'élève à 1 068,66 € pour 47 adhérents, un peu moins que l'an passé.

Notre opération brioches nous a rapporté cette année le bénéfice net exceptionnel de 5 403.20 € pour une recette de 7 009.98 €.

Le Conseil Départemental des Yvelines nous a quant à lui, versé à titre de subvention dans le cadre de la dernière tranche de la convention triennale que nous avons signée avec lui en 2013 la somme de 3 307 € et 500 € au titre de la « journée d'animation ». Les prestations offertes, billetterie et ventes d'objets au cours de cette semaine événementielle ont rapporté la somme de 604.67 €.

Grâce à l'opération Micro-dons que nous avons reconduite pour la seconde fois cette année au magasin Franprix de la rue Rameaux à Versailles, nous avons aussi reçu la somme de 1 509.69 €.

Les ventes d'objets artisanaux que nous avons pu réaliser à Zambon et sur les différents marchés de Noël, La Queue en Yvelines et chez le groupe AXA grâce à Olivier Pelras, seront de l'ordre de 1500 à 2000 €. *(Hors la semaine événementielle)*

Grâce à nos 2 brocantes annuelles, nous avons encore engrangé 746.80 €. A noter que celle à laquelle nous participions traditionnellement sur Saint-Hilarion ayant été déplacée à Raizeux pour des questions de travaux, nous nous en sommes si bien trouvés que nous pensons retourner sur cette commune l'an prochain et ce malgré les conditions météorologiques peu favorables ce jour-là.

Par ailleurs, nous avons encore cette année pu vendre pour 171.50 € de jus de pommes, liquidant ainsi le

stock que nous avons constitué il y a 2 ans, ce qui tombe bien puisque la récolte de cette année et la générosité de Brigitte et Jean-Louis qui nous ont cédé une grande partie de celle-ci dont ils ne tireront du coup aucun bénéfice nous ont permis d'obtenir 566 bouteilles d'un jus de première qualité.

- **Bilan : excédent de 10 000 € environ alimentant ainsi les fonds de réserves :**

Au 01/01/2016, la situation en trésorerie sera abondée du résultat.

- ➔ **Approbaton exercice 2015 soumis au vote de l'AG**

➤ **Rapport d'activités 2015 :**

Sachant qu'elles ont déjà été évoquées dans l'examen de l'exercice financier 2015, nous n'y revenons pas ici. Il nous reste à mentionner ici les activités de communication que nous avons pu mener en 2015, succès de la semaine événementielle au printemps à St Hilarion, notamment auprès des enfants de l'école, un site Web réactualisé en permanence, les news adressés aux adhérents et les rencontres d'information que nous avons animées au collège Notre-Dame du Bel-Air au mois d'avril dernier .

- ➔ **Approbaton de ce que nous avons fait au cours de l'année écoulée soumis au vote de l'AG.**

➤ **Approbaton budget prévisionnel 2016 :**

Budget 2015 présenté en équilibre, avec prélèvement de 10 000 € sur les fonds de réserves afin d'honorer notamment l'implantation de latrines sur les trois écoles franco-arabes et de provisionner le complément du financement de deux puits dont celui de Oro, cercle de Koro en partenariat avec le GIP Y-CID.

Prélèvement aussi sur Fonds de réserves pour provisionner les festivités liées à nos 40 ans.

Par ailleurs, tous les postes traditionnels d'activités notamment de santé sont honorés.

- **Recettes prévisionnelles: 39 180 € :**

Comme à l'accoutumé, le montant des recettes a été fixé de manière prudente, celles-ci n'étant jamais acquises à 100% :

En effet, notre donateur anonyme nous invite à moins compter sur son soutien pour les années à venir, sans pour l'instant nous donner d'indications vraiment précises. Nous avons tablé sur la somme de 5 000€.

Le Conseil départemental des Yvelines ayant comme les autres collectivités locales ou organismes de

moins en moins de moyens disponibles, nous devons prendre en compte le fait que, même si nous choisissons de remplir des dossiers de demande de subvention, ils peuvent être rejetés. Cependant pour les deux ans à venir, le Département s'est engagé à subventionner le GIP Y-CID à même hauteur qu'en 2015. Un dossier de demande de convention de soutien aux acteurs yvelinois en vue de la signature de celle-ci avec le GIP Y-CID, nouvelle organisation de soutien aux associations caritatives yvelinoises dans laquelle le Conseil Départemental joue un rôle déterminant, sera déposé en début d'année pour réaliser en partenariat des latrines sur les sites des trois écoles franco-arabes et le creusement de deux puits dont celui d'Oro dans le cercle de Koro. Le projet devrait être à hauteur de 32 500 € subventionnable à 40%, soit 13 000 €, versés en deux fois, 80% à la signature soit 10 400€ et 20% soit 2 600 € à la clôture du projet en cas d'agrément au vu du rapport final.

Mali-Médicaments est représentée par son président dans la commission « aide aux acteurs yvelinois » et celle de « l'animation du territoire ». Pour être bénéficiaire de l'octroi d'une subvention, l'association doit être membre du GIP Y-CID.

D'autre part au sujet de notre opération brioches, 2 points sont à débattre. Vous vous en êtes aperçus, les circonstances ont fait en septembre dernier que nous avons été contraints d'acheter des brioches différentes de celles que nous avons jusqu'à présent l'habitude d'acquérir. Nous ne savons pas au juste ce qu'il en sera pour l'an prochain, cela dépend du référencement des produits du magasin partenaire. Par contre, ce qui est constaté, c'est que celles de cette année coûtent moins cher que nos brioches habituelles et que cela a contribué aux bénéfices record.

- ➔ La question est en fait de savoir, si nous avons l'an prochain la possibilité de reprendre les mêmes brioches que cette année ou l'équivalent auprès d'une autre enseigne, ou de revenir à un produit de marque ? Choisissons-nous le produit meilleur marché en escomptant que nous engrangerons ainsi à nouveau un beau bénéfice net, ou retournons-nous à nos brioches traditionnelles parce que peut-être, une qualité différente passé l'effet surprise va réduire les motivations à l'achat ?

Nous vous proposons de reconduire le scénario de cette année, en êtes-vous d'accord ?

- ➔ Et puis s'agissant de la vente qui se fait dans le cadre de cette opération au collège Notre-Dame du Bel Air de Montfort, sachant que pour des questions d'organisation pratique nous y avons maintenues jusqu'à présent nos brioches au prix de 50 centimes d'€ l'une, (2 € les 4 soit notre ancien tarif) parce qu'elles se vendent dans les cours de récréation le plus souvent à l'unité, mais sachant aussi que partout ailleurs, et notamment dans d'autres collèges où cette même vente se fait, c'est notre tarif actuel qui est en application, (70 centimes d'€ l'une, 2 € les 3), choisissons-nous de finir l'harmonisation complète de nos tarifs ? Ce qui serait moins discriminant notamment pour des personnes qui s'aperçoivent que nos tarifs ne sont pas les mêmes d'un point de vente à un autre, mais ce qui comporte le risque que le collège du Bel Air ne veuille plus faire affaire avec nous, risque mesuré parce qu'il n'est pas certain et qu'il porte sur un volume régulier de 7 plateaux par an sur les plus de 120 que nous écoupons habituellement, mais risque non négligeable tout de même ?

Nous vous proposons la reconduction du tarif en vigueur, à savoir 0.70 € l'unité, 2 € les 3, applicable à tous les points de vente, en êtes-vous d'accord ?

1 300 € au titre de l'opération micro-dons qui fonctionnent magnifiquement bien chez nous ont été portés en recettes prévisionnelles. Quelqu'un a-t-il des idées pour l'améliorer encore, en sachant que le Directeur par intérim vient d'être nommé officiellement gérant du magasin FRANPRIX ? Toutes les nouvelles idées sont les bienvenues, sous réserve simplement de leur compatibilité avec les observations qui auront été faites lors de la réunion bilan générale de cette opération prévue au GIP Y-CID à Versailles pour le 16 Décembre 2015 et dont Dominique VERRIEN et Françoise TURPEAU représentants l'association à cette occasion nous feront un compte rendu.

Enfin, avons-nous de nouvelles idées pour vendre encore mieux nos objets artisanaux du Mali, les produits que nous brocantons que vous pouvez toujours alimenter si vous avez l'opportunité d'y apporter une nouvelle contribution, et notre jus de pommes ? Tous ces postes figurent au budget 2016 ainsi qu'une recette de billetterie évaluée à 500 € à l'occasion de la prestation du groupe Mosaïque le samedi 17 novembre 2016 au Perray. Nous les remercions de ce partenariat ainsi que la municipalité du Perray en Yvelines pour l'utilisation de la salle à titre gracieux. De même, lors de la semaine événementielle de nos 40 ans du 4 avril au 9 avril 2016, nous remercions la municipalité de Rambouillet pour l'octroi de la salle Antoinette Verne sur toute la semaine et nous avons provisionné une vente d'objets d'artisanat dogon à hauteur de 500 €.

○ **Dépenses prévisionnelles : 39 180 € :**

En matière de puits, nous espérons réaliser deux nouveaux chantiers pour un coût global de 18 500 € en partenariat avec le GIP Y-CID (voir ci-dessus). 15 900€ sont provisionnés.

Nos chantiers de Latrines devraient commencer début janvier (voir ci-dessus).

Pour ce qui est du soutien financier aux différents centres de santé habituels y compris le nouveau centre d'état de Pel-maoudé, afin qu'ils puissent eux-mêmes venir en aide aux personnes les plus démunies, sachant que les structures avec lesquelles nous avons collaboré en 2015 nous semblent dans l'ensemble avoir actuellement un comportement fiable, nous vous proposons de continuer sur notre lancée, les autres options possibles étant la réduction de notre voilure dans ce domaine ou au contraire l'augmentation pour aider davantage de personnes.

Concernant l'équipement d'écoles « en trousse à pharmacie de premier secours » et la prise en charge du coût liés aux formations des personnels appelés à les mettre en œuvre, elles ont été reconduites au projet de budget 2016. Beaucoup d'entre nous ont vu les courriers qui en témoignent, cette innovation a reçu un accueil plus que positif sur le terrain, d'autres écoles, notamment du cercle de Koro, sont demandeuses, mais notre capacité de financement ne nous permet pas de répondre immédiatement à toutes les sollicitations.

Quant aux frais que nous allons devoir engager dans le cadre des festivités liées à nos 40 ans, faisons le

point :

Nous aurons à notre disposition gratuitement pour le premier temps de cette grande fête la salle Antoinette Verne de Rambouillet, du Lundi 4 au samedi 9 Avril 2016 et toujours sans contrepartie financière la salle de La Mare Au Loup au Perray, où le groupe vocal Mosaïque donnera pour notre anniversaire et à notre profit exclusif, un concert le 19 Novembre 2016. Par contre, restent à notre charge les frais, 1 700 €, liés au voyage de nos amis du Mali, que nous avons choisi d'inviter suite à décision prise lors de la dernière Assemblée Générale afin qu'ils partagent avec nous notre semaine de réjouissance du mois d'Avril. Monsieur Ansama dit Robert Togo que tout le monde connaît et le docteur Baboua Traoré qui entre autres, en nous orientant vers les puits, nous a fait connaître justement Robert et la paroisse de Pel Maoudé. 1 500 € ont été dégagés par ailleurs au projet de budget pour les festivités.

Les dépenses de fonctionnement (achat de brioches, frais de communication, assurances,...) ont été reconduites.

➔ **Approbation budget 2016 présenté en équilibre soumis au vote de l'AG**

➤ **Renouvellement adhésion annuelle au GIP Y-CID : coût 30 € :**

Cf. rapport d'activités 2015 du GIP Y-CID joint en annexe.

➔ **Approbation soumise au vote de l'AG**

➤ **Approbation de la convention constitutive modifiée du GIP Y-CID en raison notamment de l'acceptation de nouveaux membres:**

Cf. PV Assemblée Générale du GIP Y-CID en date du 10 décembre 2015 ci-joint en annexe.

➔ **Approbation soumise au vote de l'AG**

➤ **Non reconduction adhésion PS-Eau :**

Le coût était de 100 € en 2015. Etant donné le bilan mitigé de notre partenariat avec cet organisme, nous vous proposons pour cette année de ne pas renouveler notre participation.

➔ **Approbation de la non reconduction soumise au vote de l'AG**

➤ **Adoption montant de l'adhésion pour 2016:**

- ➔ **Reconduction ou augmentation modérée du tarif en vigueur, 6 € minimum, soumise au vote de l'Assemblée Générale**

➤ **Mali-Médicaments : 40 ans en 2016 ! organisation de nos festivités:**

Le comité de préparation vous propose une rencontre avec toutes les associations humanitaires qui voudront bien nous rejoindre le mardi 5 avril, une soirée cinéma autour du Mali le mercredi 6 ou le jeudi 7 Avril, et notre grand repas plus spécialement tourné vers Mali-Médicaments le samedi 9 au soir. *(Cf. compte-rendu de la commission réactualisée joint)*

Il faudrait que nous réfléchissions aux frais qui pourraient être engagés à l'occasion des différentes animations de notre semaine d'Avril et spécialement lors de notre soirée du 9 pour laquelle le comité de préparation de ce grand anniversaire a prévu notamment un repas destiné à rassembler les personnes qui, sur une période plus ou moins longue de leur vie, ont fait partie ou ont été proches de Mali-Médicaments, en sachant que la salle peut accueillir un maximum de 90 personnes. Quelle formule envisageons-nous pour réaliser ce repas ? Quel coût ? Invitation ou participation financière ? Quelle qualité dont nous aimerions faire bénéficier nos hôtes ?

Une place plus spécifique de nos amis qui viendront du Mali a été retenue au niveau de l'animation , de même, s'agissant de nos fondateurs, la sœur Martine Devriendt et le Père Maurice Dugay.

Le calendrier prévisionnel des tâches à accomplir ou à réfléchir est à arrêter, cela nécessite une répartition de celles-ci.

➤ **Autres Activités prévisionnelles – définition de nos priorités:**

L'avis de l'Assemblée sera recueilli sur les thèmes suivants :

- Démarche officielle pour l'agrément « Association d'intérêt général »
- Campagne d'adhésion
- Recherches d'autres activités lucratives et assurées par qui ?

➤ **Renouvellement du Conseil d'Administration :**

En application de l'article 8 de nos statuts, renouvellement par tiers. En cas de démission ou de candidature, la personne est priée d'aviser le président ou le vice-président. Pour informations :

Composition du bureau actuel :

- Président : M BEUF Jean-Claude, Français, 187 route de Rambouillet – St Antoine- 78125 SAINT HILARION, retraité Education Nationale
- Vice-président : M. VERRIEN Dominique, Français, 14 rue de la fosse Jean 78120 RAMBOUILLET, fonctionnaire Education Nationale
- Trésorier : M. GILANT Jean Marc, Français, 8 cours des Juillottes 94700 MAISONS ALFORT, cadre comptable
- Trésorière adjointe : Mme DESOUDIN Yvette, Française, 2 rue de la Treille 78490 MONTFORT L'AMAURY, retraitée
- Secrétaire : Mme ROUSSEAU Catherine, Française, 25 rue de la Fosse Jean 78120 RAMBOUILLET, Aide à la personne
- secrétaire adjointe: Mme Marguerite DURAND, française, 15 rue Rouget de L'Isle 78120 RAMBOUILLET, orthophoniste

Composition du Conseil d'Administration actuel:

Les personnes nommées ci-dessus et : M. FORIEN Bernard, Mme LORETTI Nicole, Mme PELRAS Catherine (Pharmacienne), M. RESNIER Alain, Mme Catherine ROCHAS

➔ **Renouvellement soumis au vote de l'Assemblée Générale**

➤ **Questions diverses :**

*En vous remerciant d'avoir pris connaissance de cet ordre du jour, à tout moment
Jean Claude , Dominique et Jean Marc*

Siège social : Chez M Jean-Claude BEUF

187 route de Rambouillet – 78 125 SAINT HILARION

Contacts :

- M Dominique VERRIEN vice-président
01 30 41 09 27 - 06 17 10 44 68

Dominique.verrien@wanadoo.fr

- M Jean- Claude BEUF Président
01 34 83 53 01 - 06 12 03 32 29
Jc.beuf@wanadoo.fr

Site : <http://www.mali-medicaments.org>